

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 137

présenté par

M. Descoeur, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Bony, M. Leclerc,  
M. Straumann, Mme Beauvais, M. Saddier, M. de la Verpillière, Mme Louwagie, M. Masson,  
M. Hetzel, M. de Ganay, M. Boucard, M. Brun et M. Reiss

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 30 par les mots :

« qui ont la possibilité d'être suppléé ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Favorable à un conseil d'administration resserré, il est important de prévoir la possibilité pour les parlementaires d'être suppléés. Tel est l'objet de cet amendement.